

Le Ministre

PARIS, LE 8 août 1994

0007382

Signé

Monsieur le Président Directeur Général,

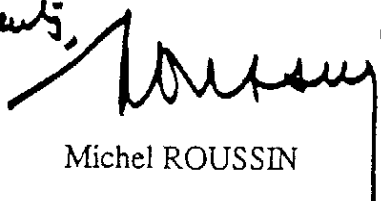
COPIE

Mon attention vient d'être appelée sur les difficultés que rencontre la société "Maintenance International Service", filiale de la SATIF, pour faire liquider les assurances-vie souscrites auprès de votre compagnie, en faveur des trois membres de l'équipage de l'avion du Président du Rwanda qui s'est écrasé au sol le 6 avril 1994. Ce contrat, portant le N° 330 160, a été souscrit aux noms de Messieurs Jacquy HERAUD, Jean-Pierre MINABERRY et Jean-Michel PERRINE.

Son exécution requiert la réunion, bien normale, d'un certain nombre de documents administratifs qui ont été demandés aux familles des intéressés. D'autres exigences des services, telle que la production du rapport officiel indiquant les causes possibles et circonstances de l'accident ayant entraîné le décès sont, en revanche, matériellement impossibles à produire, compte tenu de l'état de chaos politique et de désorganisation administrative qui s'est, comme vous le savez, peu à peu instauré au Rwanda, après le tragique accident de l'avion présidentiel.

Je me permets de vous demander, prenant en compte les caractéristiques très particulières de la situation existant actuellement au Rwanda, d'accepter de traiter, avec toute la compréhension possible, le règlement des dossiers soumis à votre compagnie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de ma considération distinguée.

Avec mes remerciements,

Michel ROUSSIN

Monsieur Jacques PATE
Président Directeur Général
du Groupe G.I.E. AVIAFRANCE
14, rue de Londres
75440 PARIS Cedex 09